

«La taxe sur les bonus rapportera 360 millions»

Propos recueillis par Bertille Bayart et Marie Visot

12/01/2010 | Mise à jour : 08:15 | Commentaires **81** | [Ajouter à ma sélection](#)



Crédits photo : Le Figaro

INTERVIEW - La ministre de l'Économie ne croit ni à «l'exode des traders» ni à des délocalisations de salle des marchés du fait de la politique fiscale d'une année.

La ministre de l'Économie vient de transmettre au Conseil d'État le texte instaurant une taxe sur les bonus, qui sera appliquée à la fin du premier trimestre.

LE FIGARO. - Quelle forme prendra votre dispositif de taxation exceptionnelle des bonus ?

Christine LAGARDE. - Le texte prévoit de taxer à hauteur de 50 % tous les bonus, quel que soit leur mode de distribution et quel que soit le calendrier de distribution. Cela signifie que la disposition concerne aussi bien les versements, en cash comme en actions, réalisés cette année et les années suivantes dès lors qu'ils auront été décidés au titre de 2009. Enfin, cette disposition s'appliquera, comme au Royaume-Uni, aux bonus supérieurs à 27 500 euros réalisés par les opérateurs de marché payés depuis la France. Concrètement, les banques devront payer la taxe pour environ 2 500 de leurs salariés.

Combien cela rapportera-t-il ?

Nous escomptons une rentrée de 360 millions d'euros, dont 270 millions seront consacrés à alimenter le Fonds de garantie des dépôts pour renforcer la sécurité des déposants. Les besoins ont en effet augmenté avec le relèvement de 70 000 à 100 000 euros du plafond de la garantie décidé par l'Union européenne. Le solde, soit 90 millions, sera directement reversé au budget de l'État.

Ce chiffre de 360 millions repose sur les estimations fournies par les banques des bonus qu'elles prévoient de verser en 2010. Les niveaux de bonus sont en recul global de 16 % par rapport à ce qu'elles avaient payé en 2008 (au titre des résultats 2007), dernier exercice avant la crise.

S'agit-il d'une taxe réellement exceptionnelle, valable en 2010 uniquement ?

À ce stade oui. Mais je ne peux pas cacher que je m'interroge. J'attends des banques de la mesure et de la modération. Je jugerai sur pièces.

Quel est l'objectif ultime de cette taxe ?

Sans les concours exceptionnels de l'État aux banques, elles n'auraient pas pu réaliser les bénéfices engrangés ces derniers mois. Dans ces conditions, il est justifié que les Français soient associés à ces résultats. Pour l'avenir, cette mesure est un signal adressé aux banques, pour les inciter à financer l'économie, à utiliser les fonds propres qu'elles ont reconstitués pour faire des crédits, et non à verser des rémunérations extravagantes.

Cette taxe ne crée-t-elle pas un risque de délocalisation des activités de marché, ou du moins une perte de compétitivité ?

Je n'imagine pas qu'une banque délocalise du fait de la politique fiscale d'une année. Ce serait très court-termiste, et pas très raisonnable ! Je ne crois de toute façon pas à l'exode des traders. Pour aller où ? À Londres ? Soit c'est déjà fait, ce qui est profondément regrettable. Soit ce n'est pas le cas, et il n'y aura pas une grande différence entre la situation en France et celle au Royaume-Uni, puisque les dispositifs français et britanniques sont parfaitement alignés.

Mais, à Paris, il existe une taxe sur les salaires, de 10 %, spécifique au secteur financier... Pourquoi ne l'avez-vous pas déduite de l'assiette de la nouvelle taxe ?

Nous avons voulu, par une taxe exceptionnelle, répondre à une situation exceptionnelle. C'est cet objectif-là qui nous a guidés.







Il existera une vraie distorsion avec les États-Unis...

L'année passée, le président américain a concentré toutes ses forces sur la réforme du système de santé. Cette année, il peut donner la priorité à la réforme du système financier. Certes, les États-Unis ne sont pas très réceptifs à l'idée de taxer les bonus. Mais il existe aussi là-bas un très fort mouvement d'opinion publique. Je ne peux donc pas imaginer que l'on permette que les banques américaines se laissent aller à la démesure. Ce serait politiquement insupportable dans un pays où le chômage a atteint 10 %. Nous évoquerons de nouveau ce sujet au G20 début février. Et je suis convaincue que les États-Unis, eux aussi, bougeront sur ce sujet, même si c'est selon leurs codes et à leur façon.

LIRE AUSSI

» [La difficile mise en place d'une régulation](#)

» [Certaines banques ont trouvé la parade : augmenter les salaires fixes](#)

Imprimer 	Partager    
Envoyer 	S'abonner 